

NÉGOCIATION 2020

LA PASSERELLE NÉGO

VERS UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION?

La dernière Passerelle Négo date déjà du 7 avril. Pourquoi ce délai ? C'est que malheureusement les discussions n'ont pas évolué durant tout ce temps à notre table sectorielle. Le gouvernement de Monsieur Legault a profité de son capital de sympathie, provoqué par la pandémie, pour nous museler et nous restreindre dans notre pouvoir de négocier, tout en faisant en parallèle la promotion de son programme politique.

Depuis décembre, le Conseil du trésor a présenté à trois reprises le même dépôt patronal tout en n'offrant aucune réponse aux propositions syndicales. Il a même interdit à ses représentants de négocier sur notre table sectorielle (FPPE), durant plusieurs semaines. Vous comprendrez qu'une telle rigidité de la partie patronale n'aide en rien le processus de négociation.

Pourtant, pour nous, les motifs de s'asseoir et de négocier sont nombreux, notamment : les problèmes d'attraction et de rétention, le montant disponible pour le perfectionnement, le paiement de l'ordre professionnel, le salaire des CP, les primes des psychologues, l'ajout de nouveau corps d'emploi au plan de classification, l'intégration aux échelles salariales, l'accès garanti ou bonifié aux différents types de congés ou aux jours chômés et payés.

Tous ces sujets sont actuellement balayés par la partie patronale. Celle-ci voudrait nous contraindre à retirer pratiquement toutes nos demandes. Ce qu'évidemment nous refusons de faire, surtout sans contrepartie.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous vivons tous une situation exceptionnelle. Nous ne pouvons dans le contexte actuel exercer nos moyens de pression, qui s'appuient sur des actions collectives. Nous n'avons donc pas le rapport de force habituel et nous sommes en plus sans front commun. Cela crée un environnement qui favorise la stratégie du gouvernement, dont la tactique très connue : « diviser pour mieux régner ».

Bien qu'il ait le soutien d'une bonne tranche de la population, tous désirent des services publics de qualité. Pourtant l'éducation, la santé et la petite enfance ont énormément souffert des années d'austérité. Nous arrivions d'ailleurs près du point de rupture. Un sondage récent révélait qu'un membre du personnel professionnel sur trois pensait quitter le milieu scolaire au début de la pandémie.

Ce n'est certainement pas en mettant sa tête dans le sable ou en repoussant les problèmes plus loin que la partie patronale améliorera ce contexte. La normalité reviendra tôt ou tard...

Vous comprenez que la situation n'est pas simple, mais soyez assuré que nous poursuivrons nos réflexions et nos mouvements à la table en concordance avec les décisions prises par vos représentants élus de chacun des syndicats et de la fédération.

Jacques Landry, Président FPPE(CSQ)

TABLE FRANCOPHONE P1

Première rencontre à la table de négociation francophone depuis le 1^{er} mai dernier

Nos vis-à-vis patronaux, à la table de négociation pour la convention francophone (P1), ont consenti à ce que nous tenions une rencontre le mardi 2 juin. Il s'agissait d'une première rencontre après un mois d'absence à la table. Rappelons que pour la partie patronale, le fait que la table centrale n'ait pas encore pu obtenir d'avancées sur les quatre sujets qui lui sont propres (salaire, retraite, droits parentaux, disparités régionales) a fait en sorte que les tables sectorielles, comme la nôtre, n'ont pas tenu de rencontres. Les dernières démarches coordonnées des différentes tables sectorielles ayant porté fruit, nous avons pu reprendre les pourparlers à ces tables.

Cette pause à la table de négociation n'a pas conduit à un congé du côté syndical. Nous avons pu prioriser en Conseil fédéral de négociation les demandes qui nous semblent à la fois parmi les plus importantes, mais également les plus susceptibles de faire partie de l'entente finale. Des demandes comme la cotisation à un ordre professionnel, l'augmentation du budget de perfectionnement ou la reconnaissance de la scolarité

de maîtrise et de doctorat sont toujours au jeu, comme plusieurs autres demandes, dont certaines n'impliquent pas d'investissement financier de la part de l'employeur, citons entre autres notre demande d'ajout de corps d'emplois au plan de classification, d'obtention d'un horaire de travail variable avec télétravail, ou encore d'uniformisation du nombre de jours chômés et payés. Demeure également une série d'ajustements, que nous nommons « demandes périphériques », qui font partie la réécriture de certaines clauses, notamment en matière de congés spéciaux lors de décès ou de maintien d'avantages en cas de changement d'employeur.

Nous avons établi un calendrier de rencontres pour le mois de juin. De plus, la partie patronale s'est engagée à nous transmettre une liste de ses demandes avec davantage de précisions, puisque, jusqu'à ce jour et malgré de nombreuses questions que nous leur avons adressées, il nous est toujours impossible de bien circonscrire leurs intentions. S'il est vrai que ce contexte de pandémie de la COVID-19 n'a pas facilité notre action, soyez assurés que les membres du comité de négociation ont à cœur un règlement favorable en vue de l'amélioration de nos conditions de travail.

TABLE ANGLOPHONE P2

Les membres de l'équipe de négociation étaient très heureux de retourner à la table des négociations le 1^{er}juin, après une absence de quelques semaines.

Cette absence était attribuable aux négociations intersectorielles en cours entre « la table centrale » et l'employeur du secteur public. Les négociations à cet autre échelon portent sur les quatre points suivants : le salaire, la retraite, les droits parentaux et les disparités régionales. Le Conseil général des négociations de la CSQ a refusé les offres initiales du gouvernement, ce qui a entraîné l'arrêt temporaire des négociations avec l'employeur pour toutes les tables sectorielles. Pendant cette période, les groupes d'employeurs n'ont pas répondu à l'invitation à négocier qui leur a été envoyée.

Pendant cette pause, le travail de l'équipe de négociation s'est poursuivi sous forme de recherches et d'analyses approfondies de nos demandes, et des réunions ont eu lieu avec nos représentants syndicaux au *Conseil fédéral. Avec l'aide du Conseil fédéral, l'équipe* a dressé la liste des demandes sectorielles par ordre de priorité. Certaines des demandes présentées au groupe d'employeurs lors de nos réunions de négociation portent sur l'augmentation des montants des budgets affectés au perfectionnement professionnel, l'augmentation des salaires pour les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat, de même que sur la contribution de l'employeur aux frais afférents à un ordre professionnel.

Nos autres demandes originales qui ne nécessitent pas d'importants investissements financiers portent notamment sur la mise en œuvre d'un horaire de travail variable, y compris la possibilité de faire du télétravail dans des circonstances particulières, et la détermination d'un nombre standard de jours fériés (jours non travaillés payés). Nous souhaitons également ajouter d'autres groupes d'emplois à notre plan de classification. Une présentation a été faite pour les demandes qui sont classées comme *périphériques*; celles-ci comprennent le maintien de certains avantages lors d'un changement d'employeur ainsi que l'amélioration des définitions concernant les congés spéciaux.

D'autres demandes présentées au groupe d'employeurs qui concernent la convention collective anglophone, P2, portent sur certains aspects des congés accordés par le syndicat et sur la possibilité de transférer les jours de maladie non utilisés en vacances à la fin de l'année.

Un calendrier de réunions a été mis sur pied pour le mois de juin, avec une moyenne de deux réunions par semaine. Nous espérons que ces réunions aboutiront à un accord satisfaisant qui améliorera nos conditions de travail.

NOUVELLES DE LA NÉGO DU NORD

La négociation au Nord se déroule suivant le même modèle qu'au Sud durant les dernières semaines. Nous avons rencontré la partie patronale à la table Crie (P3) le 1^{er} mai 2020 et à la table Kativik (P4) le 28 avril 2020. Lors de ces deux rencontres, nous avons présenté et expliqué quelques demandes syndicales importantes. Suivant ces deux rencontres, la partie patronale a suspendu les négociations en attente d'un retour de la table centrale. Il n'y a pas eu de rencontre depuis ce temps à la table Crie (P3), et il y a eu deux rencontres la table Kativik (P4) les 26 mai et 2 juin dernier. Nous avons donc repris les négociations sectorielles de manière coordonnée la semaine dernière.

Lors de la rencontre Kativik du 26 mai dernier, nous avons déposé un cahier élagué dans lequel 9 demandes ont été retirées. La partie patronale nous a indiqué que cet exercice était insuffisant, et que c'était perçu comme un retour en arrière par rapport au blitz de la fin mars. Selon les représentants patronaux, c'est difficile de penser que l'on peut négocier

avec un rythme soutenu et arriver à une entente rapidement alors qu'il reste autant de demandes. Ils nous ont indiqué ne pas savoir s'ils auraient le mandat de nous faire un retour sur nos demandes syndicales dans les circonstances. Lors de la rencontre suivante, Le 2 juin dernier, la partie patronale nous a finalement fait un retour sur les demandes syndicales, et a indiqué pour lesquelles elle avait un certain niveau d'ouverture. La rencontre fut constructive, et nous avons eu de bonnes discussions sur plusieurs demandes syndicales. Cependant nous n'avons discuté que de demandes n'ayant pas d'incidence monétaire.

Il est clair que la partie patronale souhaite arriver à une entente rapidement, cependant pour ce faire nous devons discuter et avoir des échanges constructifs. Pour le moment, nous ne sommes encore tout à fait dans cette dynamique. Nous souhaitons une reprise des négociations à un rythme soutenu et nous avons démontré toute notre ouverture pour ce faire.

